



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> juin 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quinzième session

Point 141 de la liste préliminaire\*

### Projet de budget-programme pour 2021

## Contrôle interne : projet de budget-programme pour 2021

### Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport les observations, avis et recommandations du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget-programme du Bureau des services de contrôle interne pour 2021. Le Comité est bien conscient du fait que, dans son projet de réforme, le Secrétaire général a notamment souhaité un renforcement de l'application du principe de responsabilité. Le Comité considère qu'un dispositif de contrôle efficace peut contribuer à cet objectif et que le Bureau des services de contrôle interne devrait notamment continuer d'adapter son mode de fonctionnement à un contexte en mutation, y compris pour ce qui est de la mesure des résultats, et à de nouveaux risques, tels que ceux liés à la pandémie de COVID-19, pour pouvoir continuer à s'acquitter plus efficacement de ses fonctions.

---

\* A/75/50.



## I. Introduction

1. Le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit a examiné le projet de budget-programme du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) pour 2021, conformément aux alinéas c) et d) du paragraphe 2 de son mandat (voir résolution 61/275 de l'Assemblée générale, annexe). Il lui incombe à cet égard d'examiner le projet de budget du BSCI au regard du plan de travail de celui-ci et de faire des recommandations à l'Assemblée par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. On trouvera dans le présent rapport les observations, avis et recommandations que le Comité a formulés sur le projet de budget-programme du BSCI pour 2021, pour examen par le Comité consultatif et l'Assemblée.

2. La Division de la planification des programmes et du budget du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité a communiqué au Comité le chapitre 30 (Contrôle interne) du projet de budget-programme pour 2021 [A/75/6 (Sect. 30)], ainsi que tous autres renseignements complémentaires pertinents. Le BSCI a fourni un complément d'information sur les prévisions budgétaires le concernant, dont le Comité a tenu compte. À sa cinquantième session, tenue en ligne du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2020, le Comité a consacré une large part de ses travaux à des entretiens avec le Bureau et le Contrôleur sur le budget du BSCI.

3. Le Comité tient à remercier la Division de la planification des programmes et du budget d'avoir diligemment l'élaboration du chapitre du budget concernant le contrôle interne, afin qu'il puisse l'examiner. Le Comité sait également gré au BSCI de la coopération dont il a fait preuve en lui communiquant des informations aux fins de l'établissement du présent rapport.

## II. Examen du projet de budget-programme du Bureau des services de contrôle interne pour 2021

4. Le montant total des ressources du BSCI pour 2021, qui seront prélevées sur le budget ordinaire ou qui proviendront des quotes-parts hors budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires, devrait s'élever à 65 624 600 dollars (après actualisation des coûts), contre 61 599 600 dollars pour 2020, soit une augmentation de 6,5 % (voir le tableau 1). La hausse concerne le budget ordinaire et les quotes-parts hors budget ordinaire. Le nombre de postes diminue et est ramené de 288 à 287, la diminution touchant les postes financés au moyen des quotes-parts hors budget ordinaire.

Tableau 1

### Ressources financières et postes, par programme (après actualisation des coûts) : ensemble des ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources financières				Postes			
	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation		2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	
			Montant	Pourcentage			Nombre	Pourcentage
<b>A. Direction exécutive et administration</b>	1 489,7	1 523,5	33,8	2,3	8	8	–	0,0
<b>B. Programme de travail</b>	58 127,8	62 052,9	3 925,1	6,8	269	268	(1)	-0,4
Sous-programme 1 (Audit interne)	34 923,5	36 375,8	1 452,3	4,2	164	160	(4)	-2,4

	Ressources financières				Postes			
	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation		2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	
			Montant	Pourcentage			Nombre	Pourcentage
Sous-programme 2 (Inspection et évaluation)	6 076,5	6 733,6	0,0	0,0	30	33	3	–
Sous-programme 3 (Investigations)	17 127,8	18 943,5	1 815,7	10,6	75	75	–	–
<b>C. Appui au programme</b>	<b>1 982,1</b>	<b>2 048,2</b>	<b>66,1</b>	<b>3,3</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>61 599,6</b>	<b>65 624,6</b>	<b>4 025,0</b>	<b>6,5</b>	<b>288</b>	<b>287</b>	<b>(1)</b>	<b>-0,3</b>

Note : les chiffres concernant le budget proviennent du chapitre 30 (Contrôle interne) du projet de budget-programme pour 2021 [A/75/6 (Sect. 30)] et du document complémentaire qui l'accompagne.

5. Les chiffres du tableau 1 dans le présent rapport correspondent aux montants après actualisation des coûts, mais de façon générale, dans son rapport le Comité s'en tient aux chiffres avant actualisation des coûts (c'est-à-dire hors augmentation liée à l'inflation et aux fluctuations monétaires) afin de faciliter la comparaison entre les budgets pour 2020 et 2021

6. On trouvera dans le tableau 2 les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire au titre du BSCI pour 2021 par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Le montant est estimé à 20 681 200 dollars (avant actualisation des coûts), soit une légère augmentation de 171 300 dollars (0,8 %) par rapport aux crédits de 20 509 900 dollars ouverts pour 2020. En revanche, le nombre de postes devrait rester stable (114). Le Comité a été informé que l'augmentation des crédits à inscrire au budget ordinaire concernait principalement le personnel temporaire (autre que pour les réunions) de la Division des investigations et tenait à des ajustements techniques décrits dans la partie consacrée au sous-programme 3.

Tableau 2  
**Ressources financières et postes, par programme (avant actualisation des coûts) : budget ordinaire**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire	Ressources financières				Postes			
	2020 (crédits ouverts)	2021 (prévisions)	Variation		2020 (crédits ouverts)	2021 (prévisions)	Variation	
			Montant	Pourcentage			Nombre	Pourcentage
<b>A. Direction exécutive et administration</b>	<b>1 489,7</b>	<b>1 480,7</b>	<b>(9,0)</b>	<b>-0,6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>0,0</b>
<b>B. Programme de travail</b>	<b>17 675,9</b>	<b>17 856,8</b>	<b>180,9</b>	<b>1,0</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>–</b>	<b>0,0</b>
Sous-programme 1 (Audit interne)	8 250,7	8 242,2	(8,5)	-0,1	44	44	–	0,0
Sous-programme 2 (Inspection et évaluation)	3 804,4	3 809,0	4,6	0,1	22	22	–	0,0
Sous-programme 3 (Investigations)	5 620,8	5 805,6	184,8	3,3	33	33	–	0,0
<b>C. Appui au programme</b>	<b>1 344,3</b>	<b>1 343,7</b>	<b>(0,6)</b>	<b>0,0</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>–</b>	<b>0,0</b>
<b>Total</b>	<b>20 509,9</b>	<b>20 681,2</b>	<b>171,3</b>	<b>0,8</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>

Note : les chiffres concernant le budget proviennent du chapitre 30 (Contrôle interne) du projet de budget-programme pour 2021 [A/75/6 (Sect. 30)] et du document complémentaire qui l'accompagne.

## A. Direction exécutive et administration

7. Comme indiqué dans le tableau 2, les ressources financières prévues pour la composante Direction exécutive et administration devraient diminuer légèrement et être ramenées de 1 489 700 dollars, montant approuvé pour 2020, à 1 480 700 dollars en 2021, alors que le nombre de postes – huit – restera constant.

## B. Programme de travail

### Sous-programme 1

#### Audit interne

8. Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 au titre du sous-programme 1 (Audit interne) devrait diminuer légèrement et être ramené de 8 250 700 dollars, montant approuvé pour 2020, à 8 242 200 dollars en 2021, tandis que le nombre de postes restera fixé à 44 (voir le tableau 2).

#### *Planification des activités axée sur le risque*

9. Le Comité s'est longuement entretenu avec le BSCI au sujet de la planification des activités d'audit axée sur le risque pour savoir comment la Division de l'audit interne prenait en compte le risque institutionnel afin de déterminer les ressources nécessaires à l'exécution de son programme de travail. Il reste convaincu que le fait de procéder à des évaluations des risques pour établir les priorités et répartir les ressources d'audit constitue une pratique exemplaire, comme il l'a fait valoir dans ses précédents rapports sur le budget du BSCI. À ce sujet, le BSCI a informé le Comité que, pour 2021, la Division de l'audit interne avait affiné la méthode dont elle se servait avant d'évaluer ses besoins en ressources. Selon cette méthode, les domaines à haut risque, notamment les domaines transversaux, devraient être audités sur une période de trois ans et les domaines à risque moyen sur une période de cinq ans. Les entités qui n'avaient pas été auditées au cours des cinq années précédentes seraient considérées comme étant à haut risque. Le BSCI a également fait savoir que les risques élevés liés à l'informatique et aux communications étaient considérés séparément et feraient l'objet d'un cycle quinquennal.

10. En réponse à une recommandation antérieure du Comité, le BSCI a indiqué que, parmi les améliorations apportées à la méthode d'établissement de ses plans de travail axés sur les risques, il avait affiné les catégories retenues dans les évaluations des risques et les analyses des déficits de capacités afin de se rapprocher du dispositif de gestion du risque institutionnel du Secrétariat. Comme indiqué dans le tableau 3, en 2021, la Division de l'audit interne prévoit de procéder à 93 missions portant sur 10 domaines. La majorité (47 missions) des missions proposées pour 2021 porteront sur deux domaines, à savoir : a) la gestion des programmes et des projets ; b) la gestion stratégique et la gouvernance.

Tableau 3

#### **Missions de la Division de l'audit interne pour 2021, par domaine d'intervention**

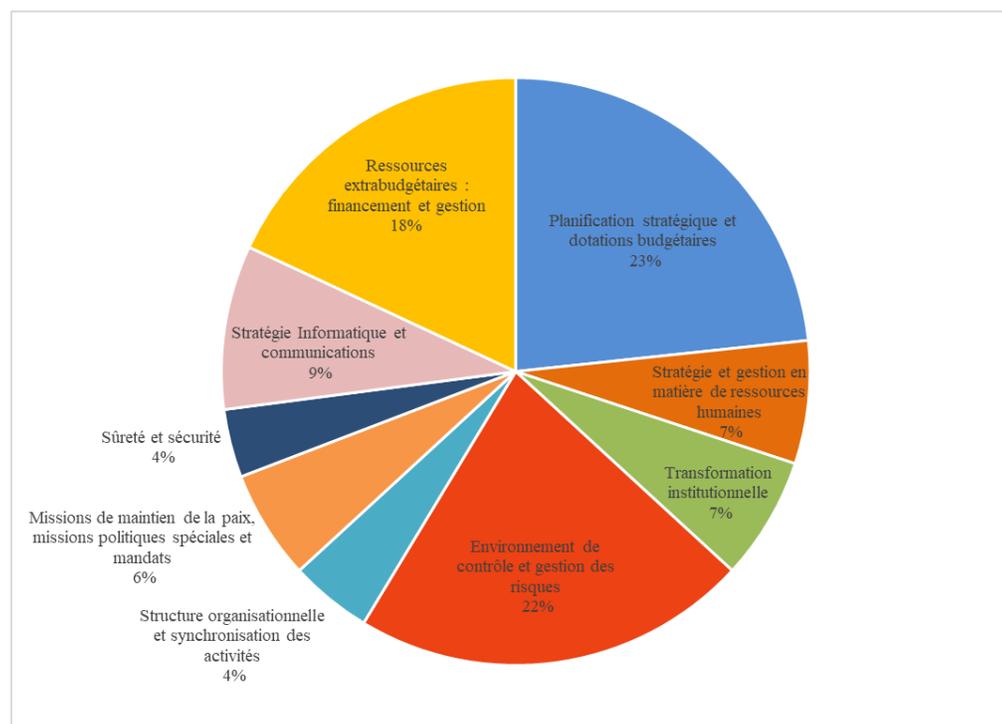
<i>Domaine d'intervention</i>	<i>Nombre de missions</i>
Gestion des programmes et des projets	26
Gestion stratégique et gouvernance	21
Passation des marchés et administration des contrats	5
Gestion financière	7

<i>Domaine d'intervention</i>	<i>Nombre de missions</i>
Gestion logistique	4
Informatique	10
Gestion des conférences et de la documentation	2
Gestion des ressources humaines	8
Gestion des biens et des installations	4
Sûreté et sécurité	6
<b>Total</b>	<b>93</b>

11. En ce qui concerne le lien entre les évaluations des risques menées par la Division et l'inventaire des risques tenu par l'Organisation, le BSCI a informé le Comité que les missions d'audit de la Division porteraient en 2021 sur neuf risques majeurs précédemment décelés par l'Organisation. Selon le Bureau, 63 % des missions portent sur trois risques majeurs : a) la planification stratégique et les dotations budgétaires ; b) l'environnement de contrôle et la gestion des risques ; c) les ressources extrabudgétaires (financement et gestion) (voir la figure I).

Figure I  
**Missions de la Division de l'audit interne, par risque majeur**

(En pourcentage)



12. Le Comité a été informé qu'étant donné la situation, notamment les problèmes tenant à la pandémie de COVID-19, le BSCI avait pris des mesures d'efficacité qui ont permis de réduire de 20 % les voyages qui avaient été prévus. La Division de l'audit interne prévoit ainsi : a) de procéder à des audits à distance, en tirant parti des systèmes informatiques et des technologies vidéo ; b) de se servir d'outils de planification et d'analyse ; c) de regrouper les voyages et de déployer ses équipes plus efficacement.

13. En ce qui concerne l'établissement des priorités, le Comité a été informé que le BSCI envisageait de se servir des fonds que les gains d'efficacité avaient permis de dégager pour financer les évaluations externes de la qualité auxquelles les trois divisions seront soumises en 2021 et un examen interne du système de suivi de ses recommandations.

**14. Le Comité se félicite des mesures prises par la Division de l'audit interne pour hiérarchiser ses travaux et donner la priorité aux risques organisationnels dans son plan de travail. Le BSCI devra adapter son évaluation des risques et éventuellement ajuster ou redéfinir les priorités de son plan de travail à mesure que l'Organisation met à jour son inventaire des risques pour tenir compte de la pandémie de COVID-19 et de divers risques qui font leur apparition.**

*Analyse du déficit de capacités de la Division de l'audit interne*

15. Le BSCI a décrit au Comité les hypothèses de planification qui sont au cœur de sa nouvelle méthode de planification et qui lui ont servi à déterminer le déficit de capacités : a) l'audit des domaines à haut risque, notamment des domaines transversaux, serait échelonné sur trois ans ; b) l'audit des domaines à risque moyen serait étalé sur cinq ans ; c) les entités qui n'avaient pas été auditées au cours des cinq années précédentes seraient considérées comme étant à haut risque ; d) les activités à haut risque touchant l'informatique et les communications seraient considérées séparément selon un cycle quinquennal.

16. D'après le BSCI, le déficit de capacités équivalait aux ressources dont la Division de l'audit interne avait besoin pour traiter les risques qui ne pouvaient pas être couverts avec les ressources actuelles. Toujours selon le BSCI, le déficit pour 2021 s'était encore creusé pour les activités extrabudgétaires et représentait 10 des 14 postes dont la Division avait besoin pour traiter efficacement les risques qui avaient été recensés. Les quatre autres postes concernaient des activités financées au moyen du budget ordinaire, dont deux dans le domaine de l'informatique et des communications. Malgré ce déficit, le Bureau a informé le Comité qu'aucune ressource supplémentaire n'avait été demandée dans le projet de budget ordinaire pour 2021 en raison des mesures d'austérité en vigueur et de la demande qui lui avait été faite de présenter un budget à croissance zéro.

17. Le Comité a demandé au BSCI quelles seraient les conséquences du déficit de capacités sur le travail de la Division. Le Bureau a indiqué que des ressources réduites pourraient empêcher la Division d'auditer les domaines à haut risque tous les trois ans. Pour les activités extrabudgétaires, il continuerait de faire part à la direction des domaines à haut risque qui ne pouvaient pas être audités faute de moyens. Le BSCI a également informé le Comité que la Division prendrait les mesures suivantes pour utiliser au mieux les moyens disponibles et remédier au déficit de capacités : a) elle continuerait de donner la priorité aux domaines à haut risque ; b) elle mettrait davantage l'accent sur la deuxième ligne de maîtrise des risques pour évaluer la capacité de contrôle de la gestion, en particulier en ce qui concerne les opérations régionales et les opérations dans les pays ; c) elle renforcerait son aptitude à auditer les risques dans le domaine de l'informatique et des communications en recrutant des auditeurs ayant une expérience dans ce domaine et en formant ses auditeurs.

**18. Le Comité est bien conscient de la situation à laquelle l'Organisation fait face et des directives budgétaires qui sont données. Il sait également que le BSCI est déterminé à atténuer les conséquences qu'a le déficit de capacités, comme indiqué ci-dessus. Le Comité approuve les ressources demandées pour la Division de l'audit interne telles qu'elles sont présentées.**

## Sous-programme 2 Inspection et évaluation

19. Comme indiqué dans le tableau 2, le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 au titre du sous-programme 2 (Inspection et évaluation) s'élève à 3 809 000 dollars, soit une légère augmentation de 0,1 % (qui s'explique par le recours à des intervenants extérieurs qui seraient chargés de procéder à une évaluation de la qualité de la Division de l'inspection et de l'évaluation) par rapport aux crédits ouverts pour 2020 (3 804 400 dollars). En revanche, le nombre de postes (22) reste constant.

### *Évaluation des risques et planification des travaux*

20. Le Comité a été informé que le BSCI avait modifié la façon dont la Division de l'inspection et de l'évaluation répondait aux besoins de l'Organisation en matière d'évaluation. Les départements « non programmatiques », tels que le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Département de l'appui opérationnel, seraient audités par la Division de l'audit interne et ne seraient plus soumis à une évaluation des programmes menée par la Division de l'inspection et de l'évaluation. Le BSCI a également indiqué que l'évaluation des départements restants ne porterait plus sur les programmes (évaluations générales), mais plutôt sur les sous-programmes. La Division de l'inspection et de l'évaluation établirait un classement des sous-programmes en se fondant sur l'inventaire des risques du Secrétariat et sur les risques liés à la réforme de l'ONU et à l'action menée par l'Organisation en faveur des objectifs de développement durable.

21. La Division de l'audit interne auditerait les 9 entités « non programmatiques » et la Division de l'inspection et de l'évaluation s'occuperait des 22 entités restantes. Avec un tel changement, on pourrait s'attendre à ce que la Division de l'inspection et de l'évaluation n'ait pas de déficit de capacités mais, selon le BSCI, le nombre d'évaluations augmentera puisqu'une plus grande attention sera apportée aux sous-programmes. En effet, précédemment, la Division s'intéressait principalement aux programmes et n'évaluait qu'un échantillon de sous-programmes, alors qu'avec la nouvelle approche, elle entend évaluer les 142 sous-programmes des 22 entités restant dans son portefeuille.

**22. Le Comité se félicite du changement d'orientation qui permettra à la Division de l'inspection et de l'évaluation de se concentrer davantage sur les résultats des sous-programmes, soutenant ainsi un objectif majeur de la réforme engagée par le Secrétaire général, et il assurera le suivi auprès du BSCI à ses sessions ultérieures pour connaître les effets de ce changement.**

### *Analyse du déficit de capacités de la Division de l'inspection et de l'évaluation*

23. En ce qui concerne le déficit de capacités, le Comité a été informé que l'évaluation initiale des besoins de la Division de l'inspection et de l'évaluation et l'analyse du déficit de capacités étaient fondées sur le fait que la Division évaluerait 142 sous-programmes. Le BSCI a indiqué que les hypothèses suivantes avaient guidé l'analyse du déficit de capacités : a) l'accent serait mis sur les entités financées au moyen du budget ordinaire et œuvrant dans les domaines du développement durable et de la paix et de la sécurité ; b) l'analyse du déficit se ferait au niveau des sous-programmes et des missions politiques spéciales ; c) l'évaluation de tous les sous-programmes et des missions politiques spéciales serait échelonnée sur huit ans.

24. Le BSCI a fait savoir que la Division de l'inspection et de l'évaluation devrait donc évaluer 18 sous-programmes par an et aurait besoin d'un effectif de

26 personnes par an. Elle comptait actuellement 17 personnes et aurait besoin de 9 personnes de plus.

25. Le Comité a demandé au BSCI quelle serait l'incidence du déficit de capacités (9 postes) et a été informé que la Division devrait échelonner l'évaluation des 142 sous-programmes sur 12 ans, et non sur 8 ans. Le Bureau a indiqué que la Division donnerait la priorité aux sous-programmes à haut risque et à ceux qui revêtaient une importance particulière pour la réforme de l'ONU et l'action menée par l'Organisation en faveur des objectifs de développement durable. En outre, le Comité a été informé que la Division de l'inspection et de l'évaluation aiderait et conseillerait les services chargés de procéder à des évaluations au Secrétariat, de sorte qu'ils soient mieux à même de contrôler l'exécution des programmes et sous-programmes. Selon le BSCI, il s'agirait notamment de collaborer étroitement avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité à l'établissement de la politique d'évaluation du Secrétariat et d'aider directement les services d'évaluation du Secrétariat en soutenant leurs activités, en les conseillant et en renforçant leurs capacités, notamment en aidant le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité à concevoir des modules de formation en partenariat avec l'École des cadres du système des Nations Unies.

**26. Compte tenu des réformes en cours et de la grande importance accordée au Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Comité continue de penser qu'il importe de renforcer les capacités d'évaluation. À son avis, la Division de l'inspection et de l'évaluation doit disposer de moyens plus importants pour pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat. Compte tenu de la situation actuelle, le Comité craint que la Division ne soit pas en mesure de s'occuper de tous les domaines comme elle le devrait. Il encourage donc le BSCI à hiérarchiser les priorités de façon à se concentrer sur les sous-programmes à haut risque dans le cycle d'évaluation de huit ans.**

### **Sous-programme 3 Investigations**

27. Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire au titre du sous-programme 3 (Investigations) pour 2021 s'élève à 5 805 600 dollars, soit une augmentation nette de 184 800 dollars (3,3 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020 (5 620 800 dollars). L'augmentation nette est principalement due à l'ajustement technique résultant de la budgétisation en année pleine de trois postes approuvés en 2020 et dont les titulaires sont chargés d'enquêter sur les plaintes pour harcèlement sexuel à Vienne. Le nombre de postes (33) reste inchangé (voir le tableau 2).

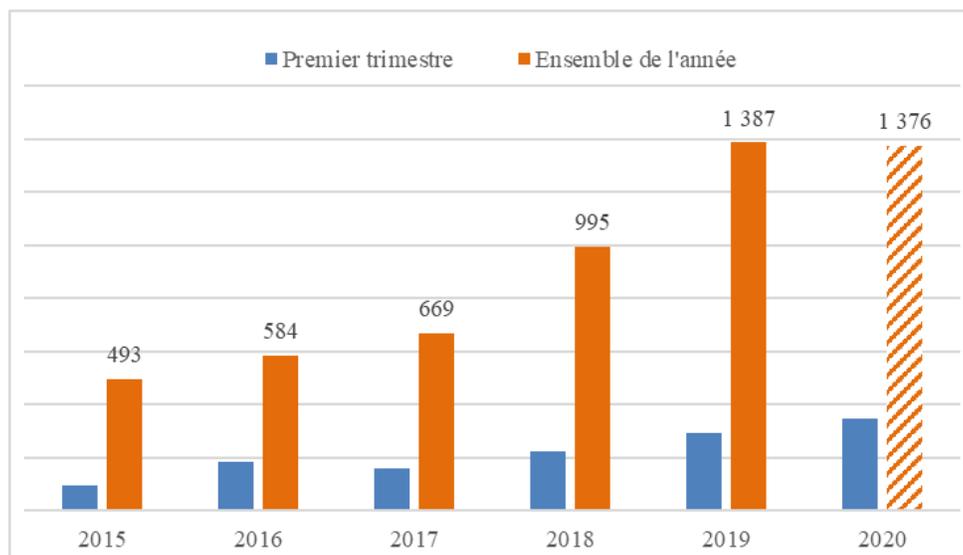
28. Lors de son examen, le Comité a été informé que la Division des investigations continuait de prendre des mesures pour remédier aux problèmes dont il avait fait état dans ses rapports antérieurs, notamment ceux touchant le recrutement et la rétention du personnel. Selon le BSCI, le taux de vacance des postes inscrits au budget du compte d'appui (au 31 mars 2020) a été ramené de 14,5 % à 13,1 %, tandis que celui des postes inscrits au budget ordinaire a été ramené de 24,2 % à 22,2 %. **Compte tenu de la situation actuelle, le Comité félicite le BSCI des mesures qu'il a prises pour régler ce problème récurrent.**

#### *Analyse des tendances et planification des travaux de la Division des investigations*

29. Au cours de ses débats, le Comité a reçu des analyses de l'évolution des activités de la Division des investigations. Selon le BSCI, celles-ci ont servi de base à l'établissement du plan de travail pour 2021. Le Comité s'est notamment penché sur le nombre d'affaires dont la Division a été saisie pour enquête et a été informé que les chiffres témoignaient d'une tendance générale à la hausse depuis 2015. On

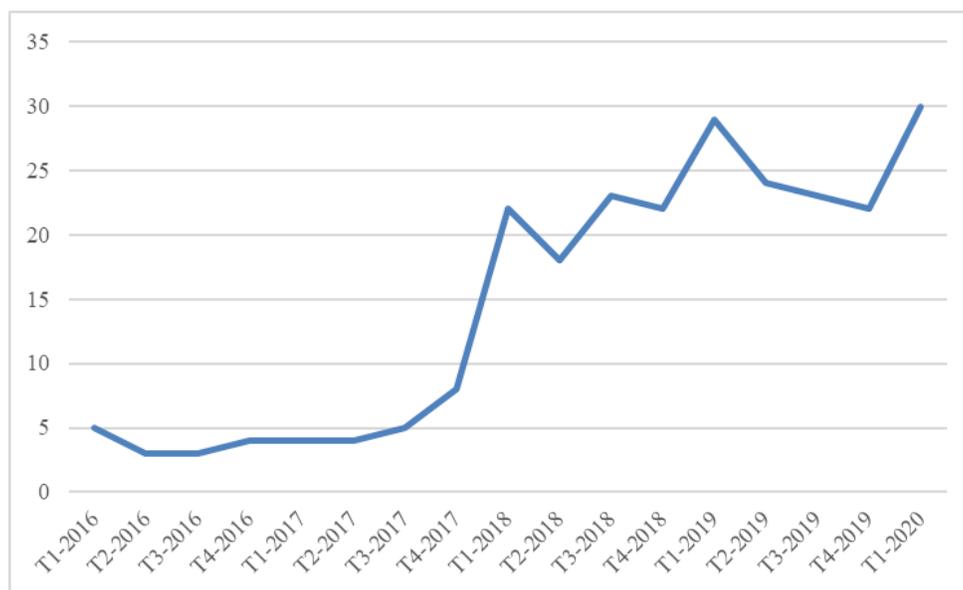
s'attendait à ce que la Division reçoive 1 376 affaires sur l'ensemble de 2020, contre 1 397 en 2019 (voir la figure II).

Figure II  
Analyse de l'évolution du nombre d'affaires reçues par la Division des investigations



30. Le Comité a été informé que le nombre de plaintes pour harcèlement sexuel continuait d'augmenter et que 30 plaintes avaient été transmises au premier trimestre de 2020, contre 5 au premier trimestre de 2016. Comme le montre la figure III, les plus fortes augmentations ont été enregistrées au premier trimestre de 2018, 2019 et 2020.

Figure III  
Nombre de plaintes pour harcèlement sexuel



*Analyse du déficit de capacités de la Division des investigations*

31. Le BSCI a expliqué au Comité la méthode qu'il avait utilisée pour analyser le déficit de capacités de la Division des investigations et qui se décomposait comme suit : a) une analyse du volume de travail global et de celui relatif à des questions pour lesquelles la Division faisait appel à des enquêteurs spécialisés (par exemple, le harcèlement sexuel) ; b) une analyse du volume de travail futur, compte tenu des chiffres enregistrés par le passé et de l'évolution des risques auxquels l'Organisation était exposée ; c) une analyse du volume de travail prévu par rapport au nombre d'enquêteurs (pour tous les enquêteurs, mais aussi pour les enquêteurs spécialisés), compte tenu des taux de vacance de postes et d'autres contraintes.

32. Selon le BSCI, le déficit de capacités s'obtenait en comparant les moyens disponibles et ceux qui seraient nécessaires pour traiter dans les délais prévus le volume de travail attendu. Le Comité a été informé qu'aux fins de l'analyse du déficit de capacités, l'on avait pris en compte toutes les sources de financement et le nombre d'affaires auquel la Division s'attendait en 2021. Étant donné que le nombre d'affaires attendues en 2021 devrait être proche de celui de 2019 (voir la figure II), la Division des investigations ne s'attend pas à avoir un déficit de capacités majeur en 2021.

**33. Compte tenu de ce qui précède, le Comité approuve les ressources qui sont demandées pour la Division des investigations, ressources qui sont inchangées.**

### C. Appui au programme

34. Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 au titre de la composante Appui au programme s'élève à 1 343 700 dollars, le nombre de postes (7) restant stable.

## III. Conclusion

35. Les membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit seraient reconnaissants à l'Assemblée générale de bien vouloir examiner les observations et recommandations figurant dans le présent rapport.

La Présidente du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit  
(*Signé*) Janet **St. Laurent**

Le Vice-Président du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit  
(*Signé*) Richard Quartei **Quartey**

(*Signé*) Dorothy A. **Bradley**  
Membre du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit

(*Signé*) Anton A. **Kosyanenko**  
Membre du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit

(*Signé*) Agus Joko **Pramono**  
Membre du Comité consultatif indépendant  
pour les questions d'audit